

PROGRAMME QUINQUENNAL 2022- 2026

APPEL À PROPOSITIONS DE PROJET PRD OU PFS 2022
INTRODUIRE UNE PROPOSITION DE PRÉPROJET

POUR INFORMATION - À REMPLIR SUR ORAF

PUBLICATION DE L'APPEL : 15 SEPTEMBRE 2020
DATE LIMITE POUR L'INTRODUCTION DES PROPOSITIONS DE PRÉPROJET EN LIGNE :
30 NOVEMBRE 2020
VERSION FINALE
10 SEPTEMBRE 2020

AVERTISSEMENT

Pour être prises en considération, les propositions de préprojet doivent être introduites **via la nouvelle plateforme de gestion des interventions de l'ARES, GIRAF, pour le 30 novembre 2020 au plus tard.**

Les propositions seront ensuite validées dans GIRAF, sans modification possible, par les EES pour le 7 décembre 2020. Un courrier officiel de l'EES coordonnateur Nord, reprenant l'ensemble des propositions soutenues par l'établissement, sera également transmis à l'ARES au plus tard le 14 décembre 2020.

Accéder à GIRAF :

- » Si vous êtes déjà impliqué dans une intervention financée par l'ARES, vous figurez dans la base de données GIRAF. Merci de demander l'activation de votre compte à giraf@ares-ac.be.
- » Si vous n'avez pas encore pris part à une intervention, vous pouvez [créer un compte](#).
- » Votre compte sera validé (délai de quelques heures à quelques jours) et vous recevrez un mail de confirmation. Merci de réaliser cette étape de validation de compte dès le lancement de l'appel afin d'éviter des délais d'attente significatifs.

Accéder au formulaire de préprojet PRD-PFS :

- » Avec un compte validé, le coordonnateur Nord peut entamer un processus de préprojet en utilisant ce [lien de création d'un préprojet PRD-PFS](#) (ce lien ne doit être utilisé qu'une seule fois par préprojet). L'utilisateur retrouvera ensuite son formulaire dans le tableau **Mes tâches** de l'onglet *Appels concurrentiels*.
- » Le formulaire reste accessible tant que le coordonnateur utilise l'option *Enregistrer comme brouillon*.
- » Lorsque le coordonnateur clique sur *Soumettre le préprojet*, celui-ci part dans le processus de sélection et ne sera plus modifiable.

Nommer des corédacteurs :

- » Dans le formulaire, le cadre *Corédacteurs* permet de nommer des corédacteurs parmi les utilisateurs possédant un compte validé dans GIRAF. Ces utilisateurs retrouveront le formulaire dans leur tableau **Mes corédactions** de l'onglet *Appels concurrentiels*. Ils peuvent apporter des modifications au formulaire mais ne peuvent pas soumettre le préprojet. Cette responsabilité revient au coordonnateur.
- » La cellule de coopération ou le service des relations internationales de l'EES du coordonnateur Nord peut être nommé en corédaction pour apporter son appui lors de la phase d'élaboration. Attention, aucun retour au formulaire ne sera possible lors de la phase de validation par l'EES.
- » Les corédacteurs ne sont pas avertis automatiquement via GIRAF qu'ils ont été nommés dans un projet.
- » Si vous souhaitez nommer des corédacteurs qui n'ont pas encore de compte GIRAF, invitez-les à activer un compte (voir « Accéder à GIRAF » ci-dessus).

Avertissement : Les modifications simultanées ne sont pas possibles dans GIRAF. Si deux utilisateurs accèdent au même formulaire en même temps, seul le premier peut enregistrer ses modifications. Le deuxième utilisateur n'en sera toutefois averti qu'au moment d'enregistrer son travail et pas à l'ouverture du formulaire. Il est donc essentiel de coordonner les différentes interventions sur le formulaire.

Pour information, voici un aperçu des données qui devront être remplies dans la candidature en ligne :

01. FICHE PROJET

Titre du projet

Pays

Instrument (PRD ou PFS)

Budget indicatif

Durée (36 mois ou 60 mois)

Institution coordonnatrice nord

Secteur CAD principal

Domaines d'étude

Autres secteurs CAD

Le cas échéant, le titre de l'activité ou du projet avec lequel la proposition est en lien
(voir conditions spécifiques au point 4.5 des OSB)

02. INTERVENANTS

COORDONNATEUR NORD/ COORDONNATEUR SUD/PARTENAIRE
NORD/PARTENAIRE SUD

Nom

Prénom

Titre académique ou fonction

Institution

Faculté (si applicable)

Département, service, unité

Adresse (rue et n°)

Code postal et localité

Téléphone

E-mail

03. RÉSUMÉ DU PROJET

(2000 caractères max., espaces comprises)

04. GENÈSE ET HISTORIQUE DU PROJET

Décrire le processus qui a amené les partenaires à formuler cette proposition de projet : relations préexistantes entre les partenaires, projets communs antérieurs, paternité de l'initiative qui a conduit au dépôt du dossier (d'où vient la demande ?), adjonction éventuelle de nouveaux partenaires (qui, pourquoi...) etc. (2000 caractères max., espaces comprises)

05. PERTINENCE AU DÉVELOPPEMENT

05.1 / CONTEXTE

Décrire ici le contexte général dans lequel s'inscrit le projet (éventuels aspects politiques, socio-économiques, environnementaux, géographiques, scientifiques, académiques, etc. en ce compris les autres actions de coopération menées par l'ARES ou d'autres bailleurs belges ou internationaux). (4500 caractères max., espaces comprises)

05.2 / PROBLÉMATIQUE

Décrire ici la problématique traitée par le projet en la mettant en relation avec le contexte ci-dessus et **en insistant sur les éléments qui justifient sa pertinence pour le développement du pays ou de la région.** (4500 caractères max., espaces comprises)

06. CONTENU SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE – ETAT DE L'ART

A/ Pour les PRD, sans pour autant entrer dans la description détaillée des activités qui seront entreprises dans le cadre de la proposition, décrire les **questions scientifiques traitées** par le projet et mettre en évidence le **caractère interdisciplinaire** du projet (présence de toutes les disciplines nécessaires à la réalisation du projet et à son impact), en relation avec la problématique décrite au point 5.2.

B/ Pour les PFS, sans pour autant entrer dans la description détaillée du programme de cours, décrire de manière globale le contenu de la formation et les **thématiques abordées** en mettant en évidence le **caractère interdisciplinaire** du projet (présence de toutes les disciplines nécessaires à une prise en compte globale du sujet de la formation), en relation avec la problématique décrite au point 5.2.

Inclure dans la description un état de l'art des questions scientifiques traitées par le PRD ou des thématiques abordées au sein de la formation mise en place

(18000 caractères, espaces comprises, pour l'ensemble)

07. STRATÉGIE D'INTERVENTION – ARTICULATION AVEC D'AUTRES INTERVENTIONS

07.1 / STRATÉGIE D'INTERVENTION

A/ Pour les **PRD** :

Préciser l'objectif global et l'objectif spécifique du projet, en insistant sur la manière dont le projet contribuera à renforcer les capacités du (des) partenaire(s) du Sud et sur l'impact direct ou indirect que les actions entreprises auront sur le développement du pays ou de la région.

Décrire les principaux axes de la stratégie d'intervention à mettre en œuvre dans le cadre du projet, en relation avec le contexte, la problématique et le contenu scientifique déjà décrits.

(9000 caractères max., espaces comprises)

B/ Pour les **PFS** :

Préciser l'objectif global et l'objectif spécifique du projet, en insistant sur la manière dont le projet contribuera à renforcer les capacités du (des) partenaire(s) du Sud et sur l'impact direct ou indirect que la formation aura sur le développement du pays ou de la région.

Décrire l'organisation globale de la formation (méthodes pédagogiques envisagées, articulation avec l'offre de formation existante de l'institution partenaire, etc) en relation avec le public-cible visé et décrire les éventuels éléments complémentaires parallèlement mis en place dans le cadre de la stratégie d'intervention (doctorats et travaux de recherche, formation continue des professeurs, etc.).

(9000 caractères max., espaces comprises).

07.2 / ARTICULATION AVEC D'AUTRES INTERVENTIONS

07.2.1 / ARTICULATION AVEC LES STRATÉGIES LOCALES ET LES ACTIVITÉS DE COOPÉRATION MENÉES DANS LE PAYS

Décrire ici la manière dont le projet s'articulera avec les stratégies mises en œuvre par les autorités et acteurs locaux d'une part et par les bailleurs belges et internationaux d'autre part, en ce compris l'ARES. (4500 caractères max., espaces comprises)

07.2.2 / POSITIONNEMENT DU PROJET PAR RAPPORT AUX AUTRES PROJETS DES COORDONNATEURS ET PARTENAIRES

Pour information, décrire comment se positionne la proposition par rapport aux autres projets, antérieurs ou en cours, menés dans le pays ou la région **par les coordonnateurs et partenaires du projet**. Démontrer l'originalité de la proposition déposée par rapport à ces autres projets (4500 caractères max., espaces comprises).

08. PROPOSITION DE PROJET DÉJÀ PRÉSENTÉE LORS D'UN PRÉCÉDENT APPEL

Si la proposition de projet a déjà été présentée lors d'un précédent appel de l'ARES, veuillez décrire comment les remarques formulées par les experts lors des introductions précédentes ont été prises en compte. Les avis d'experts des années antérieures sont disponibles sur simple demande adressée à prd-pfs@ares-ac.be (4500 caractères max., espaces comprises)

09. BUDGET INDICATIF PAR POSTES BUDGÉTAIRES

Vous serez invité à joindre le [canevas de budget indicatif](#) (disponible sur le site de l'ARES) complété.

Celui-ci reprend uniquement une estimation du montant qui sera consacré à chacun des grands postes budgétaires.

10. CURRICULA VITAE

Vous serez invité à joindre, en fichiers PDF, les CV des coordonnateurs et partenaires Sud et Nord. Les CV seront résumés à un **maximum de cinq pages** et ne comporteront que **les cinq meilleures publications** dans le (ou les) champ(s) scientifique(s) visé(s) par le projet.

POUR INFORMATION - A REMPLIR SUR GIRAF